



 CLINIQUE DES
côtes du Rhône



ENFANT

**PASSEPORT
AMBULATOIRE**

UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

 Humanité  Solidarité  Engagement

WWW.CLINIQUEDESCOTESDURHONE.FR
04.74.29.28.28
accueil.cdr@noalys.com

NUMÉROS UTILES

Quartier Administration : 04.74.29.28.02
Quartier Infirmierie : 04.74.29.29.40
Pour une urgence : 04.74.29.28.65

Pour rappel : SAMU (15)

MÉMO :

Consultation d'anesthésie :

le :

à :

lieu :

La veille de mon intervention :

le :

Je reçois un appel pour les dernières consignes pré-opératoires et l'heure de mon admission

Le jour de mon entrée, je me présente dans l'établissement :

le :

à :

1

LORS DE LA CONSULTATION AVEC L'ANESTHÉSISTE

- Le questionnaire d'anesthésie
- Vos ordonnances de médicaments
- Votre carnet de vaccination
- Votre carte de groupe sanguin (si vous en possédez une)
- Vos examens complémentaires (s'ils vous ont été demandés)
- Un moyen de paiement

2

LORS DE VOTRE PRÉ-ADMISSION EN SORTANT DE VOTRE CONSULTATION AVEC L'ANESTHÉSISTE

Une pièce d'identité

Ma carte vitale et / ou mon attestation de CMU

Ma carte de mutuelle et une prise en charge

Chèques de provisions pour les dépassements d'honoraires éventuels

- La feuille bleue de pré-admission
- Le formulaire de désignation de la personne de confiance
- Le formulaire de rédaction des directives anticipées
- Les informations médicales sur l'anesthésie
- Les informations relatives à la chirurgie ambulatoire
- Le consentement éclairé de votre chirurgien
- L'acceptation des dépassements d'honoraires
- Le devis remis par votre chirurgien
- Pour les mineurs : le livret de famille, les informations médicales avant l'anesthésie de votre enfant et l'autorisation d'opérer signée par les deux parents ou les titulaires de l'autorité parentale et joindre obligatoirement une pièce d'identité pour chacun des parents.

FINESS : 380020123

DMT AMBU : 181

MAIL : backoffice.cdr@noalys.com
Tél : 04 74 29 28 02 / Fax : 09 71 09 22 62

ATTENTION : SI UN DOCUMENT EST MANQUANT
LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION, CELLE-CI SERA ANNULÉE

3

LE DÉROULEMENT PRATIQUE DE VOTRE SÉJOUR EST DÉCRIT CI-DESSOUS

- Je lis ce document et le rapporte à chaque étape de ma prise en charge
- Je coche les cases pour ne rien oublier le jour de l'entrée à la clinique
- Je conserve ce document après mon hospitalisation

VOUS SEREZ APPELÉ LA VEILLE DE VOTRE ADMISSION POUR CONFIRMER VOTRE HOSPITALISATION.

4

LA VEILLE DE MON ARRIVÉE

- Je prends un repas du soir léger ou je suis les consignes du praticien
- J'arrête de boire, manger et fumer 6 heures avant mon entrée à la clinique, selon les consignes de mon
- Je prends une douche avec du savon liquide, cheveux compris en suivant les consignes du document « Douche préopératoire » sauf si avis contraire du chirurgien
- J'enlève tout vernis à ongle, maquillage, bijoux, piercing et verres de contact
- Je suis les consignes qui m'ont été données la veille ou 48 heures avant par téléphone et je respecte l'heure d'admission donnée
- Si mon chirurgien me l'a prescrit, avant la douche :
- Je procède à mon épilation avec la crème dépilatoire achetée sur ordonnance en pharmacie

5 LE JOUR DE L'INTERVENTION EN AMBULATOIRE

A domicile :

- Je reprends une douche avec du savon liquide juste avant mon départ pour la clinique, sauf avis contraire de mon chirurgien, et mets des vêtements propres
- Je n'emporte pas d'objet de valeur
- Selon les consignes du médecin anesthésiste, je prends ou non mon traitement habituel
- J'apporte les documents qu'il me manquait lors de ma pré-admission, ainsi que ce passeport

6 J'ARRIVE À LA CLINIQUE À L'HEURE PRÉVUE

- Je me présente à l'accueil de la clinique ou directement dans le service de Chirurgie Ambulatoire, au 2^e étage, si l'accueil est fermé.
- Je suis accueilli(e) par l'équipe soignante qui m'informe de la conduite à tenir avant l'intervention.

7 DIRECTION BLOC OPÉRATOIRE

- Le brancardier m'emmène au bloc opératoire.
- Je suis pris en charge par l'équipe soignante.
- Après l'intervention, je passe en salle de réveil pour une surveillance post interventionnelle et pour une prise en charge de toute douleur éventuelle.
- Le brancardier me ramène dans ma chambre

8 MON RETOUR EN CHAMBRE

- Je suis pris en charge par l'équipe soignante
- J'ai droit à une collation dans un délai défini par le praticien
- Je me lève avec l'équipe soignante
- Je vais dans le salon de sortie lorsque l'équipe soignante me l'indique
- Ma sortie est autorisée sur prescription médicale et l'horaire de sortie dépendra de cet avis
 - Je remplis un questionnaire de satisfaction
 - Quelqu'un doit obligatoirement être disponible pour venir me chercher à l'heure de sortie prévue
 - Après ma collation, je peux être amené(e) à attendre dans le salon de sortie

9 MA SORTIE

Avant de partir, je récupère :

- Une ordonnance médicale de sortie si nécessaire
- Un RDV ultérieur si besoin d'une personne majeur
- Une autorisation de sortie précisant le numéro d'appel en cas d'urgence ou de problème
- Un document précisant les consignes à respecter, spécifique à chaque praticien
- Je pars après restitution de mes documents personnels (clichés radiologiques, ma carte de groupage sanguin, mes bilans biologiques, mon compte rendu opératoire...)
- Je m'arrête au bureau des sorties

MES RENDEZ-VOUS :

APRÈS VOTRE INTERVENTION

- Vous ne pouvez pas conduire de véhicule, ni prendre les transports en commun
- Vous devez impérativement être accompagné
- Vous ne devez pas rester seul à la maison la nuit qui suit l'intervention et sans moyen de communication
- Vous ne devez pas consommer d'alcool
- Vous ne devez pas prendre de décision importante

En cas de problème lors de mon retour à domicile, je téléphone au :

04.74.29.28.65

En cas d'urgence, j'appelle le SAMU (15)

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Chaque personne a le droit d'être soulagée de sa douleur. Elle a le devoir de contribuer à la qualité des soins en retenant les principes suivants :

* Les douleurs diminuent notre énergie et affectent notre qualité de vie pendant la convalescence.

* Il vaut mieux prévenir l'apparition de la douleur. Il ne faut pas attendre que la douleur apparaisse pour prendre un analgésique.

* Les douleurs peuvent être soulagées dans la plupart des cas. Si le traitement ne vous soulage pas suffisamment ou pas assez longtemps dites-le sans tarder à votre médecin ou à votre infirmière. L'analgésique, la dose ou la fréquence peuvent être modifiés.

* La morphine est un excellent analgésique très souvent utilisé dans le traitement de la douleur post-opératoire.

* Il faut être précis dans les informations que l'on donne au médecin ou à l'infirmière. Cette collaboration est très importante pour assurer une bonne qualité des soins et un soulagement de la douleur.

Existe-t-il des effets secondaires ?

Lorsque les effets secondaires surviennent, on peut agir rapidement en changeant d'analgésique ou en administrant un produit qui traite les nausées, la constipation et la somnolence...

RAPPELEZ-VOUS

Vous êtes la personne la mieux informée sur votre douleur.

Doit-on avoir peur de devenir dépendant des analgésiques ?

Cette crainte est basée sur des vieux préjugés.

Il n'y a aucune raison de souffrir inutilement, vous pouvez soulager votre douleur sans risquer de devenir dépendant des analgésiques. Lorsque la douleur diminuera, vous diminuerez la prise des analgésiques.

CONSIGNES PRÉ-OPÉRATOIRES

Madame, Monsieur,

Vous allez faire votre entrée à la clinique des côtes du Rhône pour une intervention chirurgicale. Afin de réduire les risques d'infection, un certain nombre de mesures doivent être prises.

Il est nécessaire de prendre une douche la veille ET le jour de l'opération au savon liquide. Il convient également :

- d'ôter tous les bijoux, y compris les boucles d'oreilles et piercings.
- d'enlever maquillage et vernis à ongles.
- de se couper les ongles.
- de savonner le corps entier, en insistant particulièrement sur les aisselles, le nombril et les parties génitales.
- de brosser longuement les ongles des mains (et des pieds en cas d'intervention sur le membre inférieur).
- de se sécher avec une serviette propre.
- de se rhabiller avec des vêtements et sous-vêtements propres.
- de ne pas appliquer de déodorant, de crème corporelle ni de parfum.
- de se brosser les dents de façon soignée.

Si le chirurgien vous a prescrit une épilation, pratiquer cette épilation par mousse dépilatoire VEET largement autour de la région à opérer, 48 h avant la date d'intervention. Surtout, NE PAS SE RASER, NI UTILISER DE CIRE ÉPILATOIRE

Votre clinique vous accueille :

12 rue Fernand Léger – 38150 ROUSSILLON



TRAIN
Gare le péage
de Roussillon (1.4km)



VOITURE
Parking gratuit en libre accès
devant la clinique



BUS
(LIGNE VIE08, VIE01 et 2610) Clinique
(LIGNE VIE01, VIE08 et 2610) Mairie

A REMPLIR IMPERATIVEMENT

Personne à prévenir (en cas de problème) ou responsable légal de l'enfant

Nom et Prénom :

Numéro de téléphone fixe et/ou mobile :

3 | DIVULGATION DE PRESENCE ET INFORMATIONS MEDICALES

- Autorisation de divulgation de présence

Autorisez-vous la divulgation de votre présence dans l'établissement auprès de tiers

OUI

NON (votre présence ne sera révélée à personne)

- Communication d'informations médicales

L'article L1110-4 du Code de la Santé Publique vous permet de limiter l'accès aux informations médicales vous concernant.

Si le cas se présente, vous souhaitez **REFUSER** la communication d'informations médicales vous concernant

à votre médecin traitant

aux titulaires de l'autorité parentale

aux ayants droits

autres :

Nom : Prénom : Lien de parenté :

Nom : Prénom : Lien de parenté :

4 | PRESTATIONS HOSPITALIERES

Demande de chambre particulière pour hospitalisation complète : oui non

Demande de chambre particulière pour hospitalisation ambulatoire : oui non

5 | AVENIR

A votre sortie, souhaitez-vous un séjour en soins de suite et de réadaptation (maison de repos)

OUI

NON

Nom de l'établissement souhaité :

(Vous pouvez obtenir des renseignements auprès de l'équipe médicale)

Date :

Signature de l'hospitalisé /titulaire de l'autorité parentale/ tuteur :

(Nom et Prénom)

Ce document est destiné à vous informer sur l'anesthésie, et ses spécificités en ambulatoire, ses avantages et ses risques. Nous vous demandons de le lire attentivement afin de pouvoir donner votre consentement à la procédure anesthésique qui vous sera proposée par le médecin anesthésiste-réanimateur. Vous pourrez également poser des questions à ce médecin sur cette procédure. Pour les questions relatives à l'acte qui motive l'anesthésie, il appartient au spécialiste qui réalisera cet acte d'y répondre.

1 | L'ANESTHESIE

Qu'est-ce que l'anesthésie ?

L'anesthésie est un ensemble de techniques qui permet la réalisation d'un acte chirurgical, obstétrical ou médical (endoscopie, radiologie) en supprimant ou en atténuant la douleur. Il existe deux grands types d'anesthésie : l'anesthésie générale et l'anesthésie loco-régionale.

L'anesthésie générale est un état comparable au sommeil, produit par l'injection de médicaments par voie intra veineuse et/ou par la respiration de gaz anesthésiques. Certains actes peuvent être réalisés sous sédation qui est une forme d'anesthésie générale peu profonde.

L'anesthésie loco-régionale permet par différentes techniques de n'endormir que la partie du corps sur laquelle se déroulera l'opération. Son principe est de bloquer les nerfs de cette région en injectant à leur proximité un produit anesthésique local. Une anesthésie générale peut être associée ou devenir nécessaire notamment en cas d'insuffisance de l'anesthésie loco-régionale. La rachianesthésie et l'anesthésie péridurale sont deux formes particulières d'anesthésie loco-régionale où le produit est injecté à proximité de la moelle épinière et des nerfs qui sortent de celle-ci.

Toute anesthésie réalisée pour un acte non urgent, nécessite une consultation plusieurs jours à l'avance. Cette consultation est effectuée par un médecin anesthésiste-réanimateur. Au cours de la consultation vous êtes invité(e) à poser les questions que jugerez utiles à votre information. Le choix du type d'anesthésie sera déterminé en fonction de l'acte prévu, de votre état de santé et du résultat des examens complémentaires. Le choix final relève de la décision et de la responsabilité du médecin anesthésiste – réanimateur qui pratiquera l'anesthésie.

Quelle sera la surveillance pendant l'anesthésie et le réveil ?

L'anesthésie se déroule dans une salle équipée d'un matériel adéquat adapté à votre cas et régulièrement vérifié. En fin d'intervention vous serez conduit(e) dans une salle de surveillance post interventionnelle pour y être surveillé(e) de manière continue avant de regagner votre chambre. Durant l'anesthésie et votre passage en salle post interventionnelle vous serez placé(e) sous la responsabilité d'un médecin anesthésistes réanimateur assisté par un personnel infirmier.

Quels sont les risques de l'anesthésie ?

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque. Les moyens actuels de surveillance de l'anesthésie et de la période du réveil permettent de dépister précocement les anomalies et de les traiter. Il est aussi important de faire part au médecin anesthésiste-réanimateur et au personnel chargé de la surveillance de tous les maux que vous pourriez ressentir au cours ou après une anesthésie.

Quels sont les inconvénients et les risques d'une anesthésie générale ?

Les nausées et les vomissements sont devenus moins fréquents avec les nouvelles techniques et les nouveaux médicaments. Les accidents liés au passage de vomissements dans les poumons sont très rares si les consignes de jeûne sont bien respectées.

L'introduction d'un tube dans la trachée (intubation) ou dans la gorge (masque laryngé) pour assurer la respiration peut provoquer des maux de gorge ou un enrouement.

Des traumatismes dentaires sont également possibles. C'est pourquoi il est important que vous signaliez tout appareil ou toute fragilité dentaire particulière.

Une rougeur douloureuse au niveau de la veine dans laquelle les produits ont été injectés peut s'observer. Elle disparaît en quelques jours.

La position prolongée sur la table d'opération peut entraîner des compressions, notamment de certains nerfs, ce qui peut provoquer un engourdissement ou, exceptionnellement une paralysie d'un bras ou d'une jambe. Dans la majorité des cas, les choses rentrent dans l'ordre en quelques jours ou en quelques semaines.

Des troubles passagers de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration peuvent survenir dans les heures suivant l'anesthésie.

Des complications imprévisibles comportant un risque vital comme une allergie grave, un arrêt cardiaque, une asphyxie sont extrêmement rares. Pour donner un ordre de grandeur, une complication sérieuse ne survient que sur des centaines de milliers d'anesthésies.

Quels sont les inconvénients et les risques de l'anesthésie loco-régionale ?

Après une rachianesthésie ou une anesthésie péridurale, des maux de tête peuvent survenir. Ils nécessitent un repos de plusieurs jours et parfois un traitement local spécifique. Une paralysie temporaire de la vessie peut nécessiter la pose d'une sonde urinaire. Des douleurs au point de ponction dans le dos sont également possibles. Une répétition de la ponction peut être nécessaire en cas de difficulté.

Des démangeaisons passagères peuvent survenir lors de l'utilisation de la morphine ou de ses dérivés.

Très rarement on peut observer une baisse transitoire de l'acuité visuelle ou auditive.



En fonction des médicaments associés, des troubles passagers de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration peuvent survenir dans les heures suivant l'anesthésie.

Des complications graves comme des convulsions, un arrêt cardiaque, une paralysie permanente ou une perte étendue des sensations sont extrêmement rares. Quelques cas sont décrits, alors que des centaines de milliers d'anesthésies loco-régionales sont réalisées chaque année.

Au cours de l'anesthésie loco-régionale en ophtalmologie un traumatisme du globe oculaire est exceptionnel.

Qu'en est-il de la transfusion sanguine ?

S'il existe une possibilité que vous soyez transfusé(e) pendant votre opération, vous en serez informé(e) sauf cas de force majeure.

Organisation du service d'anesthésie

Pour une meilleure organisation des soins et pour augmenter la sécurité, les anesthésistes-réanimateurs travaillent en équipe. Le médecin qui pratique l'anesthésie n'est pas forcément le même que celui que vous avez rencontré en consultation pré-anesthésique. Néanmoins, l'anesthésiste réanimateur consultant prendra la précaution de transmettre votre dossier au confrère qui doit s'occuper de vous.

De même au cours de la période postopératoire, vous pourrez être amené(e) à rencontrer d'autres membres de l'équipe d'anesthésie réanimation.

2 | L'ANESTHÉSIE EN AMBULATOIRE

1 Avant l'Anesthésie

Prévenez de toute modification de votre état de santé, y compris s'il s'agit d'une possibilité de grossesse.

2 Le jour de l'Anesthésie

- ✓ Vous devez rester **à jeun** (ne rien boire ni manger) durant les six heures qui précèdent l'heure prévue pour l'anesthésie.
- ✓ Pour la prise de vos **médicaments habituels** vous devez vous référer aux consignes du médecin anesthésiste
- ✓ Vous ne devez **pas consommer d'alcool ni fumer** pendant les douze heures précédant l'anesthésie
- ✓ Prenez une **douche ou un bain** avant de vous rendre à la clinique.
- ✓ N'utilisez **ni rouge à lèvres, ni vernis, à ongles**, de façon à ne pas gêner la surveillance de votre coloration durant l'anesthésie.
- ✓ Enlevez les **verres de contact**.
- ✓ Prévoyez une **personne qui vous accompagne**, valide et responsable
- ✓ N'apportez **ni bijou, ni objet de valeur**.

3 Après l'Anesthésie

Une hospitalisation éventuelle ne peut être exclue.

Vous n'êtes pas autorisé(e) à repartir seul(e). Pour les enfants, la personne accompagnante ne peut être celle qui conduit la voiture.

Prévoyez une personne qui restera auprès de vous durant la nuit suivant votre anesthésie

Pendant les 24 heures suivant l'anesthésie, ne conduisez pas de véhicule, n'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux et ne prenez pas de décision importante, car votre vigilance peut être abaissée sans que vous vous en rendiez compte. Vous pouvez boire et manger légèrement. Ne prenez pas d'alcool.

Ne prenez pas de médicaments autres que ceux prescrits.

En cas de problème vous pouvez téléphoner au service d'urgences de la clinique au **04 74 29 28 24** ou revenir à la clinique.

Je soussigné(e) ai été informé(e) des avantages et des risques de l'anesthésie, notamment en ambulatoire, et ai pris connaissance des recommandations décrites dans ce document.

J'ai pu poser toutes les questions que j'ai jugées utiles et j'ai bien compris les réponses qui m'ont été fournies.

J'accepte les modifications de méthodes qui pourront s'avérer nécessaires pendant l'intervention.

Mon accord concerne aussi la transfusion de sang ou de dérivés sanguins jugée indispensable par le médecin anesthésiste réanimateur.

Pour les mineurs, la signature des parents est indispensable.

Nom :

Prénom :

Date :

Nom du signataire (pour les mineurs) :

Signature :

A REMPLIR AVANT LA CONSULTATION et SIGNER

Votre consultation est OBLIGATOIRE plusieurs jours avant l'intervention ou l'examen programmé.

Pour les patients du **Dr SOUCHERE** veuillez prendre rdv au **04 74 29 29 02**

Pour tous les autres patients adressés par les **AUTRES CHIRURGIENS** veuillez prendre rdv au **04 74 29 29 01**
(adresse électronique : secretaires.cdr@quincyanesthesie.com.)

Veillez-vous présenter à la consultation avec : ce questionnaire rempli, éventuellement avec l'aide de votre médecin généraliste ou de votre infirmière ; vos documents médicaux les plus récents : radiographies, électrocardiogramme, l'ordonnance de votre traitement habituel.

La consultation est payante, les médecins exercent en secteur 2.

1 | INFORMATIONS GENERALES

Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :
Sexe :	Profession :		
Adresse :		téléphone :	
Médecin traitant :			
Chirurgien :	Type d'intervention :		
Date d'entrée :	Date d'opération :	Mutuelle :	

Poids : kg Taille : cm Tension artérielle habituelle :

2 | QUESTIONNAIRE

Remplissez le questionnaire en cochant les cases correspondantes ou en entourant les bonnes réponses.

- Avez-vous déjà été opéré(e) ? Si oui, de quoi ?

-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Avez-vous eu une anesthésie générale ?

OUI NON

L'avez-vous bien supportée ?

OUI NON

Avez-vous eu une anesthésie locale ?

OUI NON

L'avez-vous bien supportée ?

OUI NON

Avez-vous eu une anesthésie péridurale ?

OUI NON

L'avez-vous bien supportée ?

OUI NON

Avez-vous eu une transfusion sanguine ?

OUI NON

L'avez-vous bien supportée ?

OUI NON

- Avez-vous des allergies ? OUI NON

Antibiotiques Autres médicaments :

Iode Latex Kiwis Bananes Sparadrap Métaux

Autres allergies :

- Avez-vous déjà présenté ?

une urticaire un rhume des foies un eczéma un œdème de Quincke

- Dans votre famille, l'un de vos proches a-t-il été soigné pour :

un diabète un infarctus une allergie une maladie de Creutzfeld-Jacob

une porphyrie une maladie musculaire une hémophilie un déficit en G6PD

Une autre maladie grave ? :



• **Souffrez-vous d'une ou plusieurs des maladies suivantes ?**

Cardio-vasculaire (si non, passez au paragraphe suivant)

- Hypertension artérielle
- Palpitations ; Troubles du rythme
- Infarctus ; Angine de poitrine
- Souffle au cœur
- Varices
- Phlébites
- Embolie pulmonaire
- Artérite

Neurologique (si non, passez au paragraphe suivant)

- Convulsions ; Epilepsie
- Paralysie
- Dépression nerveuse
- Tétanie ; Spasmophilie
- Migraines
- Exploration cérébrale
- Traitement par l'hormone de croissance
- Maladie de Creutzfeld-Jacob

Urinaire (si non, passez au paragraphe suivant)

- Infections urinaires ; Cystites
- Coliques néphrétiques
- Insuffisance rénale
- Sang dans les urines
- Pour les hommes : Problèmes de prostate

Digestif (si non, passez au paragraphe suivant)

- Calcul dans la vésicule biliaire
- Cirrhose
- Hémorragie digestive
- Maladie de Crohn ou Rectocolite
- Ulcère ; Gastrite
- Hépatite ; Jaunisse
- Hernie hiatale

Gynécologique

- Nombre de grossesses :
- Nombre d'accouchements :
- Les accouchements se sont-ils bien passés ?
- Avez-vous un moyen contraceptif ?
- Risquez- vous d'être enceinte ?

Respiratoire

- Asthme
- Insuffisance respiratoire
- Bronchite chronique
- Pneumothorax
- Emphysème
- Tuberculose
- Apnée du sommeil
- Pleurésie

Endocrino-métabolique (si non, passez au paragraphe suivant)

- Diabète
- Cholestérol ; Triglycérides
- Thyroïde
- Crises de goutte
- Problèmes de croissance (Hormone de croissance)
- Avez-vous grossi ces derniers temps ?
- Avez-vous maigri ces derniers temps ?

Rhumatologique (si non, passez au paragraphe suivant)

- Arthrose
- Polyarthrite
- Scoliose; Cyphose

Hématologique (si non, passez au paragraphe suivant)

- Anémie
- Problèmes de coagulation
- Problèmes de rate ou de ganglions

Ophthalmologique (si non, passez au paragraphe suivant)

- Glaucome
- Forte myopie
- Portez-vous des lentilles de contact ?

Divers

- Fumez-vous, et si oui, combien ?
- Buvez-vous de l'alcool, et si oui, combien ?
- Utilisez-vous des stupéfiants, et si oui, combien ?
- Etes-vous séropositif pour le virus du SIDA ?
- Portez-vous un appareil dentaire ?
 - Supérieur
 - Inférieur
- Avez-vous des dents fragiles ?
- Avez- vous des prothèses auditives ?

• **Quels médicaments prenez-vous actuellement ? Joindre une copie de votre ordonnance :**

Citer les médicaments et posologie :

-
-
-

• **Remarques ou autres problèmes ou inquiétudes particulières :**

Fait à Roussillon, le

Signature :

AUTORISATION D'OPERER POUR LES MINEURS DE MOINS DE 18 ANS
Merci de renseigner également la fiche spécifique d'autorisation d'opérer des mineurs

Je soussigné M. et Mme Père et mère de l'enfant autorise le Dr à opérer mon enfant et à lui donner tous les soins nécessaires à son état.

De même, j'autorise les médecins anesthésistes réanimateurs de la clinique des Côtes du Rhône à Roussillon, à endormir mon enfant pour l'intervention prévue et à donner tous les soins pré, per et post opératoires nécessaires.

Fait à Roussillon, le :

Signature :

Les médecins du service d'anesthésie de la clinique vont prendre en charge votre enfant pour assurer son anesthésie et son réveil. Ce document est destiné à vous informer des différentes procédures mises en œuvre lors d'une anesthésie. Nous vous demandons de le lire attentivement afin de pouvoir donner votre consentement à la procédure que le médecin anesthésiste-réanimateur établira pour l'anesthésie de votre enfant. Vous pourrez également poser des questions à ce médecin sur cette anesthésie (pour les questions relatives à l'acte qui motive l'anesthésie, il appartient au spécialiste qui réalisera cet acte d'y répondre.)

1 | L'ANESTHESIE

Qu'est-ce que l'anesthésie ?

L'anesthésie est un ensemble de techniques qui permet la réalisation d'un acte chirurgical ou médical (endoscopie, radiologie...) en supprimant ou en atténuant la douleur. Il existe deux grands types d'anesthésie : l'anesthésie générale et l'anesthésie loco-régionale.

L'anesthésie générale est un état comparable au sommeil, produit par l'injection de médicaments par voie intra veineuse et/ou par la respiration de gaz anesthésiques. Ces médicaments peuvent diminuer ou supprimer la respiration, ce qui nécessite souvent d'aider la respiration spontanée par une machine (respirateur).

Certains actes peuvent être réalisés sous sédation qui est une forme d'anesthésie générale peu profonde.

L'anesthésie loco-régionale permet par différentes techniques de n'endormir que la partie du corps sur laquelle se déroulera l'opération. Son principe est de bloquer les nerfs de cette région en injectant à leur proximité un produit anesthésique local. La rachianesthésie et l'anesthésie péridurale sont deux formes particulières d'anesthésie loco-régionale où le produit est injecté à proximité de la moelle épinière et des nerfs qui sortent de celle-ci. L'anesthésie caudale est une anesthésie péridurale que l'on pratique très fréquemment chez le jeune enfant pour des interventions situées sous l'ombilic.

Chez l'enfant, l'anesthésie loco-régionale est le plus souvent réalisée (mais pas obligatoirement) lorsque l'enfant dort. Pour l'enfant, l'anesthésie générale associée permet de réaliser l'anesthésie loco-régionale de façon indolore dans les meilleures conditions sur un enfant parfaitement immobile. Elle permet d'éviter que l'enfant ne s'inquiète de ce qui se passe autour de lui surtout si une répétition de la ponction est nécessaire en cas de difficultés.

La consultation d'anesthésie

Toute anesthésie réalisée pour un acte non urgent, nécessite une consultation plusieurs jours à l'avance et une visite préanesthésique, la veille ou le jour de l'anesthésie, selon les modalités d'hospitalisation.

La consultation doit être effectuée suffisamment à distance de l'intervention pour éventuellement préparer votre enfant, dépister et réduire tout risque prévisible et diminuer la durée d'hospitalisation. Elle permet au médecin anesthésiste, grâce aux informations recueillies par l'interrogatoire, la lecture du carnet de santé, l'examen clinique de l'enfant, de choisir le type d'anesthésie le mieux adapté, de vous informer ainsi que votre enfant sur son déroulement pratique et sur le traitement de la douleur post opératoire.

Le choix final du type d'anesthésie relève du médecin anesthésiste-réanimateur qui pratiquera l'anesthésie.

Des examens complémentaires (prise de sang, radiographie, consultation cardiologique) peuvent être prescrits en fonction de l'état de santé de votre enfant. Ils ne sont ni obligatoires ni systématiques.

Quels sont les risques de l'anesthésie ?

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque. Les moyens actuels de surveillance de l'anesthésie et de la période du réveil permettent de dépister précocement les anomalies et de les traiter.

Quels sont les inconvénients et les risques d'une anesthésie générale ?

Les nausées et les vomissements sont devenus moins fréquents avec les nouvelles techniques et les nouveaux médicaments. Les accidents liés au passage de vomissements dans les poumons sont très rares si les consignes de jeûne sont bien respectées.

L'introduction d'un tube plastique dans la trachée (intubation) ou dans la gorge (masque laryngé) pour assurer la respiration peut provoquer des maux de gorge ou un enrrouement

Des traumatismes dentaires sont également possibles. Il est important que vous signaliez toute dent de lait qui bouge, tout appareil ou toute fragilité dentaire.

Dans les heures qui suivent l'anesthésie, des troubles de la mémoire, de l'attention et du comportement de l'enfant peuvent survenir. Ils sont passagers. Une faiblesse musculaire possible impose une surveillance au moment du lever afin d'éviter toute chute.

Une rougeur douloureuse, parfois même une ecchymose, au niveau de la veine dans laquelle les produits ont été injectés peuvent s'observer. Elles disparaissent en quelques jours.

Des complications imprévisibles comportant un risque vital comme une allergie grave, une hyperthermie maligne, un arrêt cardiaque, une asphyxie sont extrêmement rares. Quelques cas sont décrits alors que des centaines de milliers d'anesthésies sont réalisées chaque année en France.

Quels sont les inconvénients et les risques de l'anesthésie loco-régionale ?

Après une rachianesthésie ou une anesthésie péridurale, des maux de tête peuvent survenir. Ils nécessitent un repos de plusieurs jours et parfois un traitement local spécifique. Une paralysie temporaire de la vessie peut nécessiter la pose d'une sonde urinaire.



Des douleurs au point de ponction dans le dos sont également possibles. La paralysie transitoire des membres inférieurs, créée par l'anesthésie rachidienne peut entraîner un état d'agitation chez l'enfant qui n'en comprend pas la cause.

Des démangeaisons passagères peuvent survenir lors de l'utilisation de la morphine ou de ses dérivés.

Des complications graves comme des convulsions, un arrêt cardiaque, une paralysie permanente ou une perte étendue des sensations sont extrêmement rares. Quelques cas sont décrits, alors que des centaines de milliers d'anesthésies loco- régionales sont réalisées chaque année.

Quelle sera la surveillance pendant l'anesthésie et le réveil de votre enfant ?

L'anesthésie se déroule dans une salle équipée d'un matériel adéquat adapté à l'âge de l'enfant et à sa pathologie. Cette salle est vérifiée avant chaque utilisation. Tout ce qui est au contact du corps de l'enfant est soit à usage unique, soit désinfecté ou stérilisé. En fin d'intervention votre enfant est conduit dans une salle de surveillance post interventionnelle (salle de réveil) pour y être surveillé de manière continue avant de regagner sa chambre. Durant l'anesthésie et son passage en salle post interventionnelle votre enfant sera pris en charge par un personnel infirmier qualifié, sous la responsabilité d'un médecin anesthésiste-réanimateur.

Comment la douleur de votre enfant sera-t-elle prise en charge ?

Après l'intervention, quel que soit l'âge de votre enfant, des médicaments seront prescrits pour calmer sa douleur. La douleur est évaluée régulièrement au moyen de tests adaptés à chaque âge afin de pouvoir la calmer avec un traitement adapté.

La plupart du temps des médicaments dérivés du Paracétamol et/ou des anti-inflammatoires sont suffisants pour calmer la douleur.

De la morphine ou un de ses dérivés peut être prescrite dans les douleurs intenses, des effets secondaires passagers peuvent alors apparaître comme des nausées, démangeaisons, somnolence, rétention urinaire ou exceptionnellement une dépression respiratoire. Dans tous les cas une thérapeutique bien codifiée est prescrite immédiatement.

Une autre méthode très efficace pour traiter la douleur de votre enfant consiste en l'injection de médicaments dans un cathéter mis en place près d'un nerf ou en situation péridurale.

Qu'en est-il de la transfusion sanguine ?

S'il existe une possibilité que votre enfant soit transfusé pendant ou après son opération, vous recevrez une information spécifique concernant les techniques et le risque transfusionnel.

Organisation du service d'anesthésie

Pour une meilleure organisation des soins et pour augmenter la sécurité, les anesthésistes-réanimateurs travaillent en équipe. Le médecin qui pratique l'anesthésie n'est pas forcément le même que celui que vous avez rencontré en consultation pré-anesthésique. Néanmoins l'anesthésiste réanimateur consultant prendra la précaution de transmettre votre dossier au confrère qui doit prendre en charge votre enfant.

De même au cours de la période postopératoire, vous pourrez être amené(e) à rencontrer d'autres membres de l'équipe d'anesthésie réanimation.

2 | AUTORISATION

Je soussigné(e) (**mère**) **ET (père)**..... ai été informé(e)
des avantages et des risques

de l'anesthésie pour **mon enfant** (nom et prénom)

J'ai pu poser toutes les questions que j'ai jugées utiles et j'ai bien compris les réponses qui m'ont été fournies.

J'accepte les modifications de méthodes qui pourront s'avérer nécessaires pendant l'intervention.

Mon accord concerne aussi la transfusion de sang ou de dérivés sanguins jugée indispensable par le médecin anesthésiste réanimateur.

Date :

Signature des Parents :

Cette autorisation est **obligatoire** pour les mineurs et les majeurs protégés, **y compris pour les interventions sous anesthésie locale**. Elle est donnée par **les deux parents titulaires de l'autorité parentale, même en cas de séparation, ou par le parent titulaire de l'autorité parentale unique ou par le tuteur légal**. Les signataires de cette autorisation ont été informés des **risques éventuels liés aux actes pratiqués**.

• **Médecin traitant de l'enfant / majeur protégé :**

- **NOM :**
- **Adresse :**
- **Téléphone :**

1 | AUTORITE PARENTALE CONJOINTE

Fait le :

Nous, soussignés,ET.....
(NOM, Prénom du père) (NOM, Prénom de la mère)

titulaires de l'autorité parentale de l'enfant : *NOM, Prénom*

autorisons à la suite des informations données par les praticiens, l'intervention et/ou l'anesthésie et/ou examens(s) d'imagerie et/ou acte(s) invasif(s) nécessité(es) par l'état de santé de notre enfant.

Signature du père :

ET

Signature de la mère :

Merci de nous fournir en complément de ce document :

- *une copie de vos pièces d'identité ;*
- *une copie du livret de famille*

Cas particulier :

Si vous êtes parent isolé, sans nouvelle de l'autre parent (mais ayant l'autorité parentale conjointe), il vous sera demandé :

- *une copie de votre pièce d'identité ;*
- *une copie du livret de famille ;*
- *une copie de la lettre au Procureur de la République demandant l'autorisation d'opérer ;*
- *le dernier numéro de téléphone connu du parent sans nouvelle (Article 371.1 du Code Civil).*

En l'absence des deux signatures, l'intervention sera reportée jusqu'à leur obtention.

2 | AUTORITE PARENTALE UNIQUE

Je soussigné(e), père, mère, (*barrer la mention inutile*) (*NOM, Prénom*)

Parent titulaire de l'autorité parentale unique* de l'enfant : *NOM, Prénom*

autorise, à la suite des informations données par les praticiens, l'intervention et/ou l'anesthésie et/ou examens(s) d'imagerie et/ou acte(s) invasif(s) nécessité(es) par l'état de santé de l'enfant.

Signature :

* Joindre la photocopie du jugement du juge aux affaires familiales

N.B : Si la vie de l'enfant est en danger, le chirurgien et l'anesthésiste gardent le droit de décision, suivant le code de déontologie médicale



3 | AUTORISATION DE SORTIE DU MINEUR

Je soussigné(e) : (NOM, Prénom) autorise mon enfant à être remis à la sortie de l'hospitalisation à :

- un des titulaires de l'autorité parentale : Mme et/ou M. :
- à une autre personne, Mme et/ou M. :
(joindre la photocopie d'une pièce d'identité : carte d'identité, passeport)
- ambulancier ou taxi :

Date et signature :

4 | MAJEUR SOUS TUTELLE

Je soussigné(e), (NOM, Prénom)

tuteur de (NOM, Prénom)

autorise, à la suite des informations données par les praticiens, l'intervention et/ou l'anesthésie et/ou examens(s) d'imagerie et/ou acte(s) invasif(s) nécessité(es) par l'état de santé du majeur sous tutelle.

Signature du tuteur :

Signature du patient :

Je soussigné(e) **Mr/Mme**

reconnais avoir reçu de mon chirurgien, le **Docteur**

toute l'information souhaitée, simple et intelligible concernant l'évolution spontanée des troubles ou de la maladie dont je souffre.

Pour cette pathologie,, il m'a aussi été expliqué les risques auxquels je m'expose en me faisant opérer, les bénéfices attendus de cette intervention et les alternatives thérapeutiques.

Néanmoins, en dehors des risques spécifiques principaux et classiques qui m'ont été exposés, je dois savoir et accepter que toute intervention chirurgicale comporte des risques incompressibles. Certains sont exceptionnels comme le décès ou le handicap mais ne peuvent malheureusement jamais être totalement éliminés. D'autres sont plus fréquents (3 à 5% de toutes les interventions chirurgicales).

Quelle que soit la chirurgie, on peut les classer dans six grandes catégories :

1. les risques hémorragiques : toute intervention chirurgicale nécessite un traumatisme cutané et des tissus traversés qui peut se compliquer malgré toutes les précautions, d'une simple hémorragie à un choc hémorragique nécessitant parfois une transfusion.
2. les risques infectieux : toute brèche cutanée ou tout passage dans l'organisme d'un corps étranger peut entraîner une pullulation de germes, germes appartenant au patient ou germes importés (infection nosocomiale) malgré un bilan pré-opératoire montrant l'absence d'infection ou/et la prescription d'une antibioprofylaxie. Certaines interventions sont plus à risque que d'autres, en particulier celles effectuées pour un abcès, une péritonite, une infection déjà existante chez le patient. Toute intervention avec mise en place d'une prothèse en métal ou tissulaire comporte un risque infectieux et un risque de rejet.
3. les risques thrombo-emboliques : toute hospitalisation entraîne un alitement de quelques heures à quelques jours qui peut être responsable de la formation de caillots dans les veines appelés *phlébites* et parfois de la migration de ce caillot dans les poumons, appelée *embolie pulmonaire*. Selon l'intervention chirurgicale programmée, des mesures de prévention des maladies thrombo-emboliques (bas de contention, piqûres d'anticoagulants) peuvent être nécessaires mais malheureusement parfois insuffisantes. Toute embolie pulmonaire est potentiellement mortelle.
4. Les risques médicamenteux : avant, pendant et après votre hospitalisation, il pourra vous être prescrit des médicaments qui comportent, quel que soit le type de molécule ou la famille, des risques d'effets secondaires ou de réactions allergiques. Ce risque est malheureusement incompressible et variable selon les individus.
5. Les risques esthétiques : toute intervention chirurgicale qui nécessite l'ouverture de la peau peut avoir des complications esthétiques en raison de la désunion de la cicatrice ou de l'existence d'une cicatrisation trop importante, appelée *cicatrisation chéloïde*.
6. Les risques douloureux : dans tout établissement de santé, des équipes médicales ont aujourd'hui des protocoles clairement établis pour éviter et limiter la douleur. Malheureusement et malgré les efforts accomplis, certaines douleurs sont très difficiles à prévenir et à contrôler.

J'ai également été prévenu(e) qu'au cours de l'intervention, le chirurgien peut se trouver en face d'une découverte ou d'un évènement imprévu nécessitant des actes complémentaires ou différents de ceux prévus initialement.

J'autorise et sollicite, dans ces conditions, le chirurgien à effectuer tout acte qu'il estimerait nécessaire.

Date et Signature :

Afin de remplir nos obligations médico-légales réciproques, nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir prendre connaissance de ce document, de le signer et le remettre à votre chirurgien ou à l'équipe médicale lors de votre hospitalisation.



Charte de l'enfant hospitalisé



L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.



Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui jour et nuit, quel que soit son âge ou son état.



On encouragera les parents à rester auprès de leur enfant et on leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles, sans que cela n'entraîne un supplément financier ou une perte de salaire. On informera les parents sur les règles de vie et les modes de faire propres au service afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.



Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.



On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable. On essaiera de réduire au maximum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.



Les enfants ne doivent pas être admis dans les services adultes. Ils doivent être réunis par groupes d'âge pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives, adaptés à leur âge, en toute sécurité. Leurs visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge.



L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.



L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.



L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins donnés à chaque enfant.



L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toute circonstance.

Pour m'assurer bien-être et tranquillité,

je réserve un espace pour m'accueillir lors de mon intervention (*).

Je choisis parmi les trois niveaux de confort celui qui me convient le mieux.

NOS FORAITS

CHAMBRE CLASSIQUE 55€

WIFI
Chambre privative, calme et intime*
Télévision ***
Collation améliorée sucrée**

** (sauf si la chirurgie le contraint : collation froide)

CHAMBRE PLUS 90€

WIFI
Chambre privative, calme et intime*
Télévision ***
Collation améliorée « Gourmande »**

CHAMBRE CONFORT 150€

WIFI
Chambre privative, calme et intime*
Télévision ***
Petit déjeuner accompagnant
Set de bienvenue
Linge de lit
Collation améliorée « Savoureuse »**
Collation améliorée « Savoureuse »**
Accompagnant

PRESTATION AMBULATOIRE

Collation améliorée sucrée (sauf chirurgie ORL / Stomato) / 10€

- Boisson chaude au choix
- Jus de pomme
- Brioche
- Compote

Collation améliorée « Gourmande » (Sauf chirurgie ORL / Stomato) / 20€

- Boisson chaude au choix
- Bouteille d'eau plate ou pétillante
- Pain viennois garnis aux émincés de poulet rôti, mayonnaise au curry et salade OU fromage frais, salade et tomates séchées
- Verrine salade de fruits frais
- Cookie beurre salé

Collation améliorée « Savoureuse » (sauf chirurgie ORL / Stomato) / 30€

- Boisson chaude au choix
- Rosace de pain Rillettes de thon concombre OU Rosace de pain au filet de poulet
- Tarte au citron Ou Tarte tatin
- Boisson fraîche au choix
Eau plate / Pétillante / Jus de fruits / Soda

Collation froide pour chirurgie ORL / STOMATOLOGIE :**
1 jus de pomme, 1 compote, 1 glace, 1 verre d'eau

Ces contenus peuvent varier en fonction des contraintes d'approvisionnement de nos fournisseurs.

**Vous avez la possibilité de séjourner dans un hôtel hospitalier avant ou après la chirurgie.
N'hésitez pas à demander des informations.**

*A défaut de choix, vous bénéficierez de notre espace collectif où une collation simple de réalimentation (boisson chaude, biscuits, compote) vous sera servie (et sous réserve de contraintes alimentaires).

** Ces contenus peuvent varier en fonction des contraintes d'approvisionnements de nos fournisseurs.

*** Sous réserve de disponibilité.

Chambres particulières sous réserve de disponibilité. La notion de jour s'entend de chaque date à laquelle a été présent dans la structure. Le jour d'entrée et le jour de sortie comptent chacun pour une journée pleine.

Les tarifs s'entendent TTC (toute taxe comprise) et sont applicables par jour du 1^{er} au dernier jour du séjour, jour de sortie inclus. Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Arrêté du 30 mai 2018 : « Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestataires de soins rendues ou, le cas échéant, à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

Nom : Prénom : date de naissance :/...../.....

J'opte pour le forfait :

- Classique*
 Plus*
 Confort*

A défaut de choix, vous bénéficierez de notre espace collectif ou une collation simple de réalimentation (Boisson chaude, madeleine, compote) vous sera servie (et sous réserve de contraintes alimentaires).

**une collation froide sera donnée pour les chirurgies ORL et stomatologie*

Je souhaite une prestation supplémentaire ambulatoire *** :

<input type="checkbox"/> Collation améliorée sucrée / 10€ <input type="checkbox"/> Collation améliorée « Gourmande » / 20€ <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Pain viennois au poulet rôti <input type="checkbox"/> Pain viennois au fromage frais <input type="checkbox"/> Collation améliorée « Savoureuse » / 30€ <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rosace de pain Rillettes de thon/concombre <input type="checkbox"/> Rosace de pain au filet de poulet <table style="width: 100%;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Tarte Citron</td> <td><input type="checkbox"/> Tarte Tatin</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Eau plate</td> <td><input type="checkbox"/> Eau pétillante</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Jus de fruits</td> <td><input type="checkbox"/> Soda</td> </tr> </table> <input type="checkbox"/> Collation froide	<input type="checkbox"/> Tarte Citron	<input type="checkbox"/> Tarte Tatin	<input type="checkbox"/> Eau plate	<input type="checkbox"/> Eau pétillante	<input type="checkbox"/> Jus de fruits	<input type="checkbox"/> Soda
<input type="checkbox"/> Tarte Citron	<input type="checkbox"/> Tarte Tatin					
<input type="checkbox"/> Eau plate	<input type="checkbox"/> Eau pétillante					
<input type="checkbox"/> Jus de fruits	<input type="checkbox"/> Soda					

<input type="checkbox"/> Repas accompagnant <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Améliorée sucrée 10€ <input type="checkbox"/> Améliorée « Gourmande poulet » 20€ <input type="checkbox"/> Améliorée « Gourmande fromage » 20€ <input type="checkbox"/> Améliorée « Savoureuse thon » 30€ <input type="checkbox"/> Améliorée « Savoureuse poulet » 30€ <table style="width: 100%;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Tarte Citron</td> <td><input type="checkbox"/> Tarte Tatin</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Eau plate</td> <td><input type="checkbox"/> Eau pétillante</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Jus de fruits</td> <td><input type="checkbox"/> Soda</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Tarte Citron	<input type="checkbox"/> Tarte Tatin	<input type="checkbox"/> Eau plate	<input type="checkbox"/> Eau pétillante	<input type="checkbox"/> Jus de fruits	<input type="checkbox"/> Soda
<input type="checkbox"/> Tarte Citron	<input type="checkbox"/> Tarte Tatin					
<input type="checkbox"/> Eau plate	<input type="checkbox"/> Eau pétillante					
<input type="checkbox"/> Jus de fruits	<input type="checkbox"/> Soda					

Un hôtel hospitalier est-il prévu :

- oui
 non

Fait à

Le/...../.....

Signature :

Commentaires :